



C'EST LE PRINTEMPS

Il y a dans l'air quelque chose qui a changé. C'est le printemps me direz-vous, la nature s'éveille, les libidos s'ébrouent, le bergeronneau monte sur la bergeronnette, le chevreuil sur la chevrette, l'étudiant sur l'étudiante, le citoyen sur la citoyenne, mais pas le patron sur la patronne car il bosse, lui. Et il bosse pour nous tous tas de fainéants que nous sommes. Comment, la colère, elle monte dans la rue ? Voilà que les jeunes ne veulent pas d'une vie entière vouée à la précarité ! Mais qu'est-ce qu'ils croient ?

Que la vie peut être un long fleuve tranquille ? Qu'est-ce qu'ils veulent ? Être employés à leur niveau de qualification et être rémunérés en conséquence ? Pouvoir développer une carrière ? Pouvoir s'investir dans des projets personnels à long terme ? Pouvoir vieillir et élever des enfants dans une société égalitaire où chacun aurait de quoi se nourrir, se loger, se chauffer, s'habiller dignement ? Où chacun aurait accès à l'éducation et à la culture ? Où les étudiants n'auraient pas besoin de se faire exploiter chez les marchands de malbouffe pour survivre ? Où il n'y aurait plus de marchands de malbouffe !?!?

Pire, voilà que ces morveux ne croient plus qu'on ne puisse rien faire pour changer ce modèle sociétal désastreux pour le plus grand nombre et très juteux pour ses décideurs. Ils veulent quoi ? Être heureux ? Mais on ne peut pas être véritablement heureux avant d'avoir gagné son premier million. Et ça ce n'est pas donné à tout le monde.

Qu'est-ce qu'ils disent : « Nous valons mieux que ça ». C'est à se la prendre et se la mordre, la courbe grimpante du chômage. Voilà qu'ils prétendent valoir mieux que la flexibilité et la corvéabilité à merci, mieux que l'employabilité le dimanche, mieux qu'un salaire de Roumain.

Et que je manifeste, et que j'affronte les forces de l'ordre et que j'organise des « nuits debout » où chacun – même parmi eux des adultes responsables ! - vient déverser sa logorrhée de monde meilleur. Au lieu de préparer vos examens pour être meilleurs que votre voisin et le laisser sur le carreau. Vous croyez que le marché et la compétitivité vont vous laisser faire ? Vous croyez que les actionnaires vont accep-

ter de s'asseoir sur leurs dividendes parce que « vous valez mieux que ça » bande de sous-communistes à la petite semaine, bande de e-hippies attardés, bande d'utopistes rétrogrades, jeunes cons ? Vous feriez mieux de vous abonner au Figaro, à l'Équipe et à beIN sports au lieu de vous mêler des affaires des grands.

Eh ben la Cigogne elle, elle y croit à ces jeunes qui s'éveillent, ne vous déplaie messieurs les pillards. Et elle exhorte tous les collègues à les rejoindre dans la rue à chaque fois qu'ils y seront.

Prochain rendez-vous de grève et de manif le 28 avril !



Réforme du marché du travail en Europe :

injuste pour les travailleurs, inefficace pour l'économie, inutile pour l'emploi !

La réforme avancée s'inscrit dans le droit fil des réformes structurelles, voulues par le Conseil européen et la commission européenne. Elle vise à abaisser le « coût » du travail afin de permettre aux entreprises de regagner des marges de compétitivité pour faire face à la concurrence mondiale dans des économies ouvertes. Ces marges de rentabilité ont en réalité alimenté les dividendes versés aux actionnaires sans que les demandeurs d'emploi et les salariés n'en voient le moindre retour.

A chaque fois qu'on a instauré ce genre de politique de flexibilité, les résultats ont été catastrophiques et se sont traduits par la casse du modèle social et par un échec économique retentissant.

Avant la France, Les réformes engagées en Allemagne, en Grande-Bretagne et ailleurs n'ont fait que précariser l'emploi. Il en a résulté une explosion du nombre des travailleurs pauvres touchant en premier lieu les jeunes et les femmes et un creusement des inégalités sociales. Il s'agit bien d'une politique concertée de baisse du coût du travail qui oppose les salariés entre ceux qui ont un emploi et ceux qui veulent y accéder et les met en concurrence à l'échelle de notre continent. Le succès des uns se réalise éventuellement sur le dos des autres. Dans ce mécanisme, les salariés sont à chaque fois perdants/perdants.

Cette politique, globalement, ne crée pas d'activité et la croissance en Europe reste atone. Elle laisse les pays plongés dans la crise. Rappelons que l'Union européenne compte 47 millions d'individus au chômage ou en situation de sous-emploi.

Cette façon de privilégier la rentabilité financière au détriment du travail exacerbe la crise. Elle crée les conditions d'un nouveau krach financier. Elle attise la montée du populisme et du nationalisme avec tous les dangers qui leur sont liés. Il est indispensable de changer de politique et de paradigme.

C'est cette exigence que porte la CGT avec ses propositions d'un nouveau code du travail du XXI^e siècle pour renouer avec le progrès social.

<http://www.lacgtr.fr/2016/03/pour-un-code-du-travail-moderne-retrait-du-projet-de-loi-travail.html>

Brève (même pas de comptoir)

Entendu sur les ondes de France Inter à propos du Panama Paper. Hélas, l'émission fut prise en cours et la Cigogne n'a pas pu relever le nom du génie qui s'est exprimé en ces termes :

« ... d'un autre côté, s'il y a des paradis fiscaux tel que le Panama, c'est peut-être qu'il y a trop de pression fiscale dans des pays tel que le nôtre ».

Il n'est pas inspiré ce constat ? N'atteint-on pas les sphères supérieures de la réflexion ? Notez qu'il a la révélation prudente avec ce « peut-être » qui en est à peine un, juste assez pour ne pas attirer sur lui l'attention de nos collègues vérificateurs.

Mais oui Einstein, tu as cerné la question et résolu le problème ; de même que : s'il y a du tourisme sexuel avec les enfants d'Asie, c'est peut-être qu'il y a trop de pression pénale sur nos pédophiles locaux ;

s'il y a des Somaliens qui travaillent pour 3€, c'est peut-être qu'il y a trop de charges sur les salaires locaux ;

s'il y a des crétins dans ton genre qu'on laisse s'exprimer sur la radio publique, c'est peut-être le moment de leur foutre sur la margoulette.

C'est pourtant simple ! *

Exemple : les prises en charge des rappels suite à contrôle fiscal externe.

Retenez votre souffle :

Décision 2012 : mesure de test : toutes les 3950, 3950 bis, matrices, etc., émanant de 16e BRV sont prises en charge dans le service de gestion et le recouvrement est assuré par le PRS du département, toutes les autres 3950, 3950 bis, matrices, etc., émanant des autres BRV, sont prises en charge dans le service de gestion et le recouvrement est assuré par le SIE ou SIP compétent géographiquement.

Décision 2015 : mesure de simplification : toutes les 3950, 3950 bis, matrices, etc., émanant de la DIRCOFI sont prises en charge par le PRS 54 (siège de la DIRCOFI EST) qui en assurera le recouvrement. **SAUF** (ben oui, c'est simplifié) les prises en charges dites connexes, à savoir, pour les personnes physiques ou morales qui n'ont pas fait l'objet d'un contrôle fiscal externe (CFE), mais pour lesquels un vérificateur a tiré les conclusions de son contrôle fiscal, et redressé par voie de 2120 (en CFE l'imprimé c'est le 3924), et ben là (las !), la prise en charge et le recouvrement, c'est le SIE / SIP compétent (sauf pour la 16e BRV), cf. ci-dessus...

Etant précisé que les prises en charge et le recouvrement des RJ fonctionnent comme pour les redressements hors CFE, et que les prises en charge et le recouvrement des LJ fonctionnent comme pour la 16e BRV.

Si ça ce n'est pas plus simple qu'avant...

Pour mémoire, avant, c'était la prise en charge et le recouvrement, par le SIE / SIP compétent. On ne pouvait pas laisser comme ça ; c'était vraiment trop compliqué.

* Expression devenue culte d'un chef de PCE à l'époque héroïque qui avait le don de mettre tout le monde de très bonne humeur... (Il se reconnaîtra sans doute)

La crise, quelle crise ?

Il n'y a pas de crise, il n'y a que des pillards qui mettent l'argent au sec et font tout pour qu'il échappe à l'impôt et aux cotisations sociales.

La dette actuelle serait renflouée par le seul impôt dû et non acquitté sur cette évasion.

Parallèlement il faut faire croire aux laborieux que les temps sont durs, que les caisses sont vides, histoire de bien faire pression sur les salaires, les subsides sociaux, manière de laisser de nouveau un max aux actionnaires, qui trouveront toujours un endroit au soleil pour planquer le fruit de leur racket. Voir Sapin sur le plateau d'Elise Lucet se confondre en circonvolutions rhétoriques à quelque chose de pathétique. Voir Sapin supplier les journalistes de lui laisser tomber quelques miettes quand ils auront fini pour qu'il puisse mettre ses « finlimiers Debercy » sur la piste des fraudeurs à quelque chose d'irréel.

Et puis cette pauvre Stéphanie Gibaud, lanceuse d'alerte, virée de la banque UBS, dont elle avait dénoncé les magouilles, aujourd'hui au RSA à laquelle le même Sapin promet une loi destinée à protéger les lanceurs d'alerte. Ça doit lui faire une belle jambe, elle qui ne retrouvera jamais de boulot à la hauteur de ses compétences.

Dans ces milieux là, Madame, on ne pardonne rien.

Inutile de rappeler que d'autres lanceurs d'alerte bien plus puissants et riches ont dû trouver refuge auprès d'ambassades « amies » ;

Oui, dans ces milieux là, Madame, on se sent tout puissant.

Et ça continuera tant que les politiques au pouvoir continueront à dérouler le tapis à la Finance.

Ils n'arrivent même plus, à l'instar de Sapin, à nous faire croire qu'ils auraient le pouvoir de décider.

Ils se font juste élire par le bon peuple en se présentant en « Ennemi de la Finance » pour se renier dès le soir de l'élection et n'ont ensuite de cesse que de rogner chaque jour les faibles acquis sociaux de leur base électorale.

Il n'y a rien de bon à attendre de ces gens là.



La solution ne viendra pas d'eux mais de nous.
Eux tomberont tous seuls de la branche qu'ils scient.

**A nous d'inventer un monde nouveau.
La page est encore blanche ; à nous de l'écrire.**

Obstruction Syndicale à la DRFiP 67 ?

Par une circulaire datée du 22 août 2011, le Bureau RH1A de la DGiP a précisé à l'intention des DRFiP sa conception des conditions de l'exercice du dialogue social. Inutile de préciser que par rapport aux pratiques et aux usages ayant cours jusqu'alors, cette note constitue une considérable régression pour la liberté d'aller et venir des représentants syndicaux dans les unités.

Toutefois cette circulaire, en ne précisant pas certaines recommandations, ouvre des possibilités d'interprétations qui laissent le choix aux directions locales de l'appliquer avec plus ou moins de rigueur.

Il y a fort à parier que la circulaire n'a pas été appréhendée de la même manière à Lyon, qu'à Marseille, Lille, Bastia ou Strasbourg.

Le lecteur ne sera pas surpris d'apprendre qu'en Alsace, la discipline, sans doute une résurgence des valeurs Prussiennes d'antan, est à l'ordre du jour et que le Pôle Pilotage et Ressources de la DRFiP 67 entend faire respecter de manière très rigoriste une circulaire somme toute très floue.

Ainsi, les visites de services par les représentants syndicaux, qui restent autorisées tout de même, se voient désormais selon la volonté de notre direction minutées à 45 mn, contrainte de temps que ne prévoit pas la circulaire en question. Il est question également de ne pas autoriser la distribution d'information syndicale au cours de ces visites, il a même été évoqué, sans insister toutefois, que les représentants syndicaux ne seraient pas censés s'adresser à leur collègues lors de ces visites. Bien entendu on peut s'adresser aux murs et aux revêtements de sol. Que dit la circulaire sur tous ces sujets ? Rien.

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

La circulaire mentionne simplement que la visite ne saurait en aucun cas perturber le bon fonctionnement du service et se transformer en HMI improvisée et que les représentants syndicaux doivent être accompagnés par un cadre durant la visite.

Forts de cette mention d'accompagnement, lors de la visite des services du site de la Direction au 4 place de la République (ou devrions-nous plutôt évoquer le 25 avenue des Vosges, puisque sous couvert de sécurité et avec pour seul objectif inavoué la suppression d'un poste d'accueil, l'entrée par le 4 n'est plus accessible à la plèbe et au tout venant), c'est escortés par pas moins d'un AFIPA, un IP et une IDIV, qui se sont montrés au demeurant tous trois accueillants et très courtois, que nos militants ont visités la maison mère locale. C'est tout de même pléthore de points d'indice pour une visite de services, ce qui jusqu'à présent n'avait jamais posé problème. N'auraient-elles pas été mieux utilisées à accomplir les tâches complexes dévolues à leurs fonc-

tions, toutes ces compétences qui ne semblaient pas plus à l'aise que ça dans leur rôle de guide. On n'imagine pas un instant que la CGT et encore moins les autres organisations syndicales effraient à ce point nos leaders locaux.

Alors quelle est la véritable motivation ? Mystère. En tous cas il semble que notre direction locale perde de vue un principe fondateur du droit de la République qui veut que tout ce qui n'est pas explicitement interdit est autorisé.

Devons-nous y voir une tentative d'obstruction syndicale ? La direction interrogée sur ce point dément les bras lancés au ciel : « Bien sûr que non, nous avons à cœur de respecter la démocratie et les règles de gestion » Dont acte.

Les visites se sont malgré tout bien déroulées et ont été très instructives. Les agents de la direction se sont exprimés de façon spontanée. Ils ont fait part de leur inquiétude face aux restructurations à venir. Il ont évoqué parfois un mal être au travail. Comme ailleurs tout n'est pas rose au siège de la DRFIP 67.

À Illkirch, tout est neuf et merveilleux, surtout l'accueil

Car oui, le CFP d'Illkirch vient de s'installer, donc tout est merveilleux, n'est-ce pas ? Repassons sur la visite récente d'ouvriers, notamment dans le hall d'accueil.

Les vitres protégeant la caisse ont dû être refaites. En effet, auparavant, on pouvait pratiquement passer par-dessus le bureau et rejoindre le caissier... mais, de toute évidence, nul n'y avait pensé au moment de l'installation de l'accueil ou de l'élaboration des locaux.

De même, dans les box de réception, les agents n'ont pas la place pour s'asseoir confortablement devant leur propre bureau. La profondeur en est nettement insuffisante et les agents se retrouvent soit loin de leur bureau et clavier mais peuvent mettre leurs jambes devant eux, soit proches du bureau et donc recroquevillés car n'ayant pas de place pour installer leurs pieds.

Est-il possible que, pour des locaux intégralement faits sur mesure, pas une seule personne n'ait pensé "ah tiens, il y aura un agent assis, là, peut-être qu'il faudrait qu'il puisse être installé avec un minimum de confort" ? C'est de toute évidence le cas, et, après estimation des travaux à faire pour améliorer la chose, la direction a refusé car... c'était trop cher. Peut-être acceptera-t-elle un second devis, ce n'est pas chose impossible.

Mais tout de même... à quoi bon faire des travaux supplémentaires, et donc engendrer un coût supplémentaire, quand il aurait suffi de se poser les bonnes questions la première fois et de réaliser un cahier des charges correct ?



Des sous, il y en a... mais pas à la DGFIP !

Vous serez sûrement ravis d'apprendre que des collègues fonctionnaires viennent de se faire augmenter. 800 millions d'Euros ont ainsi été débloqués pour... le ministère de l'Intérieur et la police.

Donc il n'y a plus d'argent et il faut réduire le coût des fonctionnaires, mais pas tous, visiblement. La Cigogne suppose qu'il s'agit d'une merveilleuse coïncidence qu'un mouvement social d'ampleur ait lieu au même moment et qu'on donne une "motivation" supplémentaire à ces braves fonctionnaires afin qu'ils éborgnent des lycéens avec leurs flash-balls tout neufs, ou les défèrent devant le procureur sans même prévenir leurs parents ou un avocat.

Nous attendons donc avec impatience l'enveloppe pour la DGFIP suite au scandale des Panama Papers. Allons donc, messieurs du gouvernement, vous voyez bien qu'il y a un besoin urgent de procéder à des redressements fiscaux en série et au recouvrement y afférent, c'est dans tous les journaux !